

Souveraineté La Solution inc.

Ne divisez pas le vote souverainiste

Que les Québécois et Québécoises se le disent par tous les moyens possibles, des lettres, tracts, pamphlets, réunions publiques avec orateurs ou pas, conférences de presse, courriels à vos contacts etc. Qu'ils ne divisent pas le vote souverainiste. Qu'ils soient solidaires en appuyant massivement un candidat souverainiste (indépendant) d'un parti qui a l'opportunité de nous débarrasser d'un parti fédéraliste. Que l'on se le dise, voter pour soi c'est voter pour la souveraineté (indépendance). Une personne, qui s'abstient de voter, annule son vote ou vote pour un candidat d'un parti qui n'est pas en mesure de nous débarrasser d'un parti fédéraliste, permet à un parti fédéraliste d'être élu, et lègue à toute la génération future la tricherie, l'absence de moralité, le mensonge (demi-vérités), l'infériorité, etc.

Exemple de tricherie parmi tant autres: Le parti Libéral, du Québec (fédéraliste) lors de l'élection générale de 1998 a payé des gens \$10.00 dans le comté d'Anjou pour voter pour eux, (sans doute en prenant les noms de personnes qui n'ont pas voté) et il y a des gens qui ont voté 24 fois. Jean Charest, chef du parti Libéral, 1 ans auparavant disait qu'une partielle coûtait plus de \$500000.00 à elle seule, les gens du comté de Westmont 3 mois après l'élection de 1998 versaient dans les coffres du parti Libéral la somme de plus d'un \$½ million après que la totalité de la population du Québec ait défrayé 50% des dépenses électorales de 1998 du candidat du parti Libéral. Le parti fut amené en court. Un juge deux ans après condamnait un organisateur Libéral du comte d'Anjou à verser \$10000.00 d'amande (libre de penser où est venu l'argent qui a servi pour payer l'amande de l'organisateur, le vieux gagné de ce dernier ou de la caisse du parti Libéral). En plus d'avoir payé 50% de leurs dépenses électorales de 1998. il nous en a coûté une facture juridique de plus de \$297000.00 et une partielle \$500000.00.

Un autre exemple du fédéralisme parmi tant d'autres, cette fois du chef de la confédération lui-même, après le référendum de 1995, le fédéral avec l'organisme Pro Canada dépassèrent le montant autorisé par le DGE du Québec qui avait été au préalable voté à l'unanimité par l'Assemblée Nationale du Québec. Le DGE Québec avait reçu plusieurs plaintes qui étaient recevables et justifiables, on pourrait dire que le DGE était dans l'eau chaude mais le représentant du fédéral est venu à sa rescource et dit aux Québécois que le représentant de la confédération a le droit de prendre tous les moyens mis à sa disposition pour protéger sa confédération. Tout cela a amené au scandale des commandites et une autre facture juridique de plus de \$500000.00, et il y en coûte plus de \$100000.00 en moyenne par année pour garder une personne en prison et nous avons envoyé plusieurs personnes en prison et tous les Québécois et Québécoises ont payé les factures.

C'est un aperçu de ce qui s'est passé, mais c'est comme ça depuis la conquête de 1759 et à outrance. C'est ça que les gens qui ne vont pas voter, annulent leurs votes ou votent pour un parti qui n'a pas de chance de renverser le parti au pouvoir, par le fait même font payer à eux et au reste de la population du Québec le coût du fédéralisme et lèguent le statu quo à toute la future génération.